

L'équipe mobile de dépistage territorial et la cellule de suivi Covid-19 : un rôle indispensable dans la lutte contre le Covid-19

Depuis fin mars, l'hôpital a mis en place une équipe mobile de dépistage territorial. Composée de professionnels paramédicaux et médicaux, cette équipe est intervenue pour des dépistages à l'hôpital, et dans les établissements médico-sociaux du département du Cher pour dépister les professionnels et les résidents. Face aux enjeux du déconfinement, ce dispositif évoluera dans les prochains jours.

Une montée en charge des dépistages

L'équipe mobile de dépistage territorial intervient sur demande de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire, des établissements médico-sociaux et du Centre 15. Chaque semaine, 120 à 150 dépistages ont été réalisés. Depuis quelques semaines, une montée en charge a été constatée en lien avec la politique de dépistage massif dans les EHPAD du département.



Une partie de l'équipe mobile en charge des dépistages sur le territoire du Cher

Cette équipe de professionnels médicaux et paramédicaux a assuré les dépistages dans les établissements médico-sociaux, mais également à l'hôpital. Ce service s'adressait aux patients nécessitant un dépistage après validation du Centre 15 et de l'infectiologue référent, et en fonction des recommandations gouvernementales. Réservé aux professionnels de santé, aux résidents et aux patients, ce dispositif est amené à évoluer avec le déconfinement et la stratégie de dépistage du gouvernement.

Tous les dépistages sont réalisés par prélèvement nasopharyngé. Pour le moment, les prélèvements sont transmis pour analyse à des laboratoires extérieurs au Centre Hospitalier Jacques Coeur. Les résultats sont connus au minimum 48h plus tard. L'hôpital cherche activement à se doter d'un module de biologie moléculaire afin de pratiquer les analyses sur place. Cela permettra d'obtenir des résultats plus rapides, et d'orienter plus facilement les patients dans le cadre d'une hospitalisation.

La cellule de suivi Covid-19 assure le lien

Une fois les dépistages effectués, l'annonce des résultats est effectuée par la cellule de suivi Covid-19. Les praticiens qui la composent effectuent des téléconsultations d'annonce pour indiquer le résultat d'un dépistage à un patient (hormis lorsque celui-ci est effectué au cours d'une hospitalisation), et l'orienter pour le suivi vers son médecin traitant. Ce dernier reçoit sur sa Messagerie Sécurisée de Santé (MS Santé) un compte-rendu qui est également accessible sur le Dossier Médical Partagé (DMP) du patient.

Si cela est nécessaire, en lien avec le médecin traitant, une réévaluation d'un patient dépisté qui est retourné à domicile peut être effectuée. Ces dispositifs ont reçu un accueil chaleureux de la part des patients, des médecins traitants et des établissements de santé. Les équipes ont su s'adapter très rapidement pour lutter contre la propagation du virus. L'établissement tient à remercier tous les professionnels pour leur investissement. Ces professionnels, dont ce n'était pas la spécialité, ont su remplir leurs missions et répondre aux attentes.

« Les téléconsultations sont un vrai plus pour pouvoir échanger avec les patients en cette période de confinement. Cela m'a permis de noter des éléments cliniques malgré la distance (tels qu'une gêne respiratoire, des signes cutanés, des signes d'asthénie) favorisant une meilleure prise en charge du patient. Grâce au face à face, ce dernier retrouve le cadre d'une consultation « classique » rassurante dans ce contexte anxieux.

Pour moi, la téléconsultation a été une nouvelle façon d'accompagner les patients, rendue possible grâce à un travail d'équipe efficace (formation avec l'infirmière en télémedecine de l'établissement, vérification de l'éligibilité des patients et organisation des rendez-vous par les secrétaires des consultations centralisées, transmission des résultats par le médecin du Laboratoire et gestion des listing par l'infirmière étude clinique de l'hémovigilance et une technicienne du Département d'Information Médicale, téléconsultations par les médecins) ».

Dr Emmanuelle Godon, praticien ayant réalisé des téléconsultations d'annonce